Infos Mairie

Oberentzen

Numéro 11 – décembre 2025

27 rue principale 68 127 Oberentzen – 03 89 49 45 13 – oberentzen.mairie@wanadoo.fr

Passage total en mode LED de l'éclairage public

Inondation de l'école 28 septembre

Branchement de la mairie au réseau géothermique de l'école

Ce que nous retiendrons du second semestre 2025

Inauguration de la nouvelle école

JOYEUX NOËL & BONNE ANNEE 2026

vous souhaitent le Maire, le Conseil Municipal et la Secrétaire de mairie

Sommaire

	page
Délibérations municipales	3
Inauguration de l'école	4
Commémoration de la libération	8
Travaux	10
Plantations école	11
Rafraîchissement salle ASON	12
Tournée des Pères Noël	13
Fête des Aînés	10
CCCHR	15
Panneau pocket	16

- Bulletin d'informations communales
- Tirage : 380 exemplaires
- Directeur de la publication : René MATHIAS, Maire
- Comité de rédaction : Patricia ANTONY – Bernard BRENDLE - Nicole HEGY – René MATHIAS – Christiane SPAETY - Christian WERTHE
- Imprimeur : Imprimerie Moser Niederhergheim

Mémento

MAIRIE

27, rue principale
68127 OBERENTZEN

Tél. : 03 89 49 45 13

Mél : oberentzen.mairie@wanadoo.fr

Site Internet :
www.oberentzen.com

Horaires d'ouverture :

Lundi & Jeudi
14 h 15 à 18 h 30

Mardi & Vendredi
08 h 15 à 11 h 30

Mercredi
09 h 30 à 11 h 30

Permanences :

Le Maire ou les Adjoints peuvent être rencontrés sur rendez-vous ou lors des permanences de
17 h 30 à 18 h 30
les lundis, mardis ou jeudis

NUMEROS UTILES

Pompiers	18
SAMU	15
Gendarmerie d'ENSISHEIM	03 89 81 01 30
CCCHR	03 89 26 40 70
SIEPI	03 89 49 45 15
Syndicat Scolaire	03 89 49 45 05
Brigade verte	03 89 74 84 04

Echos du conseil municipal

Séance du 28 juillet 2025

- **Examen de devis et demandes de subvention**

Une demande pour la pose d'une Pompe à Chaleur Air/Air en vue de la climatisation de la mairie a été demandée à l'entreprise Mellinger de Turckheim. Le devis s'élève à 22 547 € HT soit 27 056 € TTC.

Un autre devis en vue de la réfection partielle de la façade Est de la mairie a été demandé à l'entreprise Roesch. Il s'élève à 4 930 € HT soit 5 916 € TTC.

Un dernier devis en vue de la consolidation du mur entre la propriété REEG et la cour nord de la nouvelle école s'élève à 2 800 € HT. Le travail sera confié à l'auto-entrepreneur Lach d'Oberhergheim.

Le conseil approuve les trois devis et autorise le Maire à faire une demande de subvention auprès de la région Grand Est dans le cadre de l'opération "amélioration du cadre de vie".

- **Octroi d'une subvention à la section de pêche d'Oberentzen (SEPO)**

En vue de la pose de panneaux solaires sur le bâtiment SEPO, le maire propose d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association.
Proposition validée par le conseil.

- **Désignation d'un nouveau partenaire de chasse des lots 1 et 2**

Jürg Stoffer demande l'ajout de Stefan Siegenthaler, ressortissant helvétique, comme partenaire de chasse.
Ajout approuvé par le conseil.

Séance du 13 octobre 2025

- **Modification des statuts de Territoire Energie Alsace – TEA (ancienne dénomination du Syndicat d'électricité et de gaz du Rhin)**

Considérant les nombreuses évolutions législatives et réglementaires, considérant sa volonté de renforcer son action dans le domaine de la transition énergétique et souhaitant clarifier ses compétences, le TEA propose de réviser ses statuts.
Le conseil émet un avis favorable aux nouveaux statuts révisés.

- **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)**

Le Maire informe le conseil de l'ouverture d'une nouvelle phase de révision du PLUI (changement de zone…)

- **Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill (SIEPI)**

Une mise à jour des statuts du SIEPI est nécessaire suite à l'intégration dans cette structure de quatre nouvelles communes au 1er janvier 2026. Il s'agit d'Ensisheim, de Meyenheim, Réguisheim et Munwiller.
Le conseil émet un avis favorable à ces nouveaux statuts.

- **Agrément de gardes-chasse**

Sébastien Dirringer, adjudicataire du lot de chasse n°3 (forêt de la Thur) propose l'agrément de Claude Philip et Roger Baechtle en qualité de gardes-chasse.
Agréments renouvelés par le conseil.

Séance du 2 décembre 2025

- **Subvention**

Une subvention de 300 € est octroyée à l'harmonie municipale d'Oberhergheim en remerciement de sa prestation lors de l'inauguration de l'école.

- **Ancienne école communale**

Le maire informe le conseil du passage du service des Domaines en vue d'effectuer une estimation chiffrée du bâtiment.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES : En prévision des élections des 15 et 22 mars prochains, les inscriptions sont possibles jusqu'au 04 février 2026 en ligne ou jusqu'au 6 février 2026 en mairie.

Inauguration de l'école

DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le sous-Préfet
Monsieur le Député,
Messieurs les Sénateurs,
Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale,
Monsieur le Président de la Communauté des Communes du centre Haut-Rhin,
Madame et Monsieur les Conseillers Généraux,
Messieurs les Représentants de la Gendarmerie,
Mesdames et Messieurs les Maires de la CCCHR,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs les Responsables des services de la CCCHR
Monsieur le Directeur de l'Ecole,
Mesdames et Messieurs les enseignants et l'ensemble du personnel du Syndicat Intercommunal Scolaire,
Mesdames les membres du périscolaire,
Mesdames et Messieurs,
Chers enfants,

Inaugurer une école est un acte majeur pour une commune, c'est certainement la compétence communale la plus importante.
Inaugurer une école est un moment exceptionnel dans la vie d'un élu et c'est donc avec beaucoup de fierté et une forte émotion que je mesure l'honneur qui m'est fait aujourd'hui de vous accueillir pour cette manifestation.
Je suis d'autant plus heureux aujourd'hui que cette manifestation puisse se tenir car une rupture de branchement d'eau s'est produite dimanche dernier inondant une bonne partie du rez-de chaussée. Heureusement qu'un enseignant présent sur place a pu très rapidement donner l'alerte. Grâce à la prompte intervention des pompiers du SIVU sous le commandement de Frédéric Schilling et d'une dizaine de bénévoles, l'eau a pu être rapidement aspirée puis évacuée. Je remercie, pompiers et bénévoles ainsi que Madame l'architecte pour leur mobilisation qui a permis d'accueillir normalement les élèves et les services périscolaires le lundi.
Les dégâts sur les sols, les plinthes et les portes ainsi que sur le mobilier sont en cours d'évaluation pour une prise en charge par l'assurance

Revenons maintenant à la genèse de ce projet :
La vieille maison d'école a fait son temps. Malgré son cachet et son histoire, elle ne correspondait plus aux normes actuelles de sécurité et d'accessibilité, ni aux besoins des équipes et encore moins à la manière de travailler, de collaborer, de partager. Néanmoins en ce moment, je ne peux m'empêcher de penser à toutes ces cohortes d'enfants qui y ont fait leurs premiers apprentissages ainsi qu'à tous ces maîtres dont les sœurs enseignantes de Ribeauvillé qui y ont œuvré pour la réussite de leurs élèves.
Rénover ou construire ? C'est la question qui s'est d'emblée posée à l'équipe municipale après le passage de la commission de sécurité qui a relevé des manquements concernant des points majeurs : absence d'issue de secours supplémentaire, cage d'escalier hors normes…. Rajoutons à cela l'exiguïté des locaux, des sanitaires à réorganiser…

Rénover, cette première option a vite été écartée au vu du coût élevé d'une mise aux normes et de l'adjonction indispensable d'une salle de classe. Très vite l'idée de construire une nouvelle école a fait son chemin. Mais l'idée de construire une école sans périscolaire était inimaginable. La volonté de la CCCHR de transférer le périscolaire vers une structure pérenne et l'opportunité de racheter une propriété privée jouxtant un terrain communal ont donc accéléré le projet : construire un bâtiment en partenariat avec la CCCHR.

La construction du bâtiment que nous inaugurons aujourd'hui est donc le fruit d'une longue concertation à laquelle ont été associés, les écoles, les services du périscolaire, l'équipe administrative et technique de la Communauté des Communes. L'objectif commun était de mutualiser les moyens en veillant à l'accessibilité, à la fonctionnalité, à la sécurité tout en privilégiant un usage pluriel.
A la manœuvre, le cabinet d'architecture Koessler/Rochelle-Mazo qui a été retenu suite à un concours où près de 50 architectes ont candidaté.

Que de réunions à programmer !

Que de partenaires à convaincre !

Que d'obstacles à surmonter !

Que de moments de doute !

Que de soucis pour aboutir à cette belle réalisation dont il m'appartient maintenant de parler !

Ce bâtiment d'une superficie de 1 300 m^2 dont le chantier a duré 20 mois comprend :

Au rez -de chaussée

- deux salles de classe maternelles avec une salle de repos, et un bureau pour l'Atsem,
- une salle de restauration équipée d'une cuisine pédagogique ainsi qu'une salle de détente,
- un office,
- un vestiaire et plusieurs sanitaires,
- un bureau pour la responsable du périscolaire,
- une salle de réunion pour les enseignants avec un espace cuisine,
- une salle pouvant accueillir une 3e classe élémentaire,
- une grande salle multi activités.

A l'étage

- deux salles de classe élémentaires,
- un bureau pour le directeur d'école
- des sanitaires,
- des espaces rangement
- un local Central de Traitement d'Air

Dans sa conception, il a été tenu compte du développement durable avec :

- un chauffage géothermique,
- une ventilation à double flux,
- un éclairage à leds.

Comme vous pourrez le constater lors de la visite des locaux, ce sont de vastes salles, confortables, lumineuses, équipées d'écrans numériques ou de TBI qui accueilleront nos élèves de la maternelle au CM2 pour y travailler, pour se restaurer, pour se détendre, bref un lieu pour apprendre et grandir !

Comme je le disais, cette réalisation nous la devons au cabinet d'architecture dirigé par Fanny Rochelle-Mazo de Cernay. Elle a su nous proposer un projet innovant quant à la forme, aux matériaux et aux couleurs utilisés. L'ensemble s'inscrit parfaitement dans le bâti ancien du cœur du village en lui conférant une forte densité esthétique ! Nous tenons à la féliciter ainsi que les bureaux d'étude pour ce bel ensemble de haute qualité environnementale. Félicitations aussi pour le respect des délais, le suivi des travaux, la coordination des différents corps de métiers et le respect de l'enveloppe financière. Merci aussi aux élus qui m'ont suivi dans ce projet et au groupe du lundi qui a assisté hebdomadairement sans faillir aux réunions de chantier. Je pense à Christian, Francis, Bernard et à M. Roth de la CCCHR et avant lui Mme Claire Trognon.
J'ai conscience de la chance pour notre commune d'avoir pu mener ce projet que vous étiez nombreux à soutenir. Cette infrastructure représente un investissement de 4 800 000 d'€ HT, avec une prise en charge de la CCCHR.

Tous ces partenaires, permettez-moi de les remercier en commençant par les partenaires financiers :

- Collectivité Européenne d'Alsace représentée …
- Les services de la CAF pour leur aide destinée au périscolaire
- Les services de l'Etat représenté par Mme Huguenot, inspectrice de l'Education Nationale ainsi que ses collaborateurs
- La Communauté des Communes du Centre Haut-Rhin bien évidemment.

Merci aussi aux entreprises qui ont œuvré sur ce chantier sous le vent, sous la pluie, sous le soleil, sous le froid. Je voudrais souligner les compétences et le professionnalisme de ces ouvriers, de ces artisans et de leurs encadrants. Ils font honneur aux métiers du bâtiment, trop souvent dévalorisés dans notre société. Ils méritent nos félicitations.
Je dois aussi saluer les enseignants, les parents d'élèves, pour leur avis éclairé et tous les bénévoles qui ont participé au déménagement. Ce fut une période intense ; elle a permis d'accueillir les enfants dans les délais.
Je finirai par mes compatriotes pour la confiance qu'ils m'ont témoignée pour mener ce projet et pour l'effort financier auquel ils ont consenti.
Aujourd'hui, nous pouvons être fiers de cette réalisation ! Prenons-en soin !

Je vous remercie pour votre attention.

Intervention de Bernard Brendlé
Président du Syndicat Scolaire

Intervention de Michel Habig,
Président de la CCCHR

De gauche à droite :
Michel Habig, Président de la CCCHR, Ludovi Haye, sénateur, René Mathias, maire, Audrey Huguenot, inspectrice de l'éducation nationale de Guebwiller

De gauche à droite :
Jacques Koessler, ancien architecte associé de Fanny Rochelle Mazo, Christian Klinger, sénateur, René Mathias, maire, Ludovic Haye, sénateur, Joseph Kammerer, conseillerb départemental et Jacky Hautier, sous -Préfet de Thann-Guebwiller

Léna, Sophie, Lina et Axel ont lu un texte de remerciements

Au nom de tous les élèves de l'école,
Nous tenons à remercier
Tous ceux qui ont participé de près ou de loin
A la construction de notre école.
Nous sommes heureux d'être les premiers élèves
Dans ce magnifique bâtiment
Et nous nous engageons à prendre soin de cette école
Pour les élèves qui nous succéderont.
Nous avons conscience que cette école est un cadeau
Fait pour notre génération, mais aussi pour les générations futures.
C'est pourquoi, nous sommes heureux de participer à la création
Et la plantation des espaces verts de l'école.
Les arbres que nous planterons bientôt
Seront les témoins de notre passage pour les enfants à venir.
Merci à la commune d'Oberentzen pour ce beau projet
Mais surtout, surtout, merci infiniment pour …
Le toboggan !

Photos Maryse WERTHE

Commémoration du 11 novembre

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée lundi 10 novembre au soir. Elle a été précédée par un office religieux célébré par le curé Jimmy Barros secondé par le père Jean-Luc Weiss. Etaient présents autour de René Mathias, Jean-Pierre Widmer Maire de Niederentzen et Léonard Reymann Maire de Munwiller, les membres des différents conseils municipaux, Jean-Marie Gutleben, le président de la section de l'UNC, les porte-drapeaux ainsi que les habitants. La cérémonie au monument aux morts s'est déroulée en présence des sapeurs-pompiers du SIVU de Niederentzen-Oberentzen sous les ordres de l'adjudant-chef Fréderic Schilling, des membres de la fanfare intercommunale d'Ensisheim-Réguisheim-Munwiller, de la chorale Sainte-Cécile, des représentants de la gendarmerie. La cérémonie a débuté par la lecture de la missive de la ministre des armées Catherine Vautrin. L'hymne national a été interprété et deux gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts : l'une au nom des trois municipalités et l'autre de la part de UNC local. Après la cérémonie, l'assistance a été invitée au verre de l'amitié pris dans les locaux de la mairie.

14 – 18 FOLIE MEURTRIERE

Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le clairon a sonné
Pour la grande aventure
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil

14 – 18 C'était la grande guerre
14 – 18 Ils ont vécu l'enfer
14 – 18 C'était la grande guerre
14 – La folie meurtrière

Mais du Chemin des Dames
Au fort de Douaumont
Ils ont perdu leur âme
Sous le feu des canons
Avec la peur au ventre
Ils chantaient la Madelon
En plein mois de décembre
Quand ils montaient au front

14 – 18 C'était la grande guerre
14 – 18 Ils ont vécu l'enfer
14 – 18 C'était la grande guerre
14 – La folie meurtrière

Ils tombaient un à un
Fauchés par la mitraille
De la Marne à Verdun
Au cœur de la bataille
Partout des trous de bombes
Partout des trous d'obus
Comme la fin d'un monde
Qui leur tombait dessus

14 – 18 C'était la grande guerre
14 – 18 C'était la der des ders

Mais cette grande guerre
Ne fut pas la dernière

Jacques Hubert Frougier

Le 11 novembre à Oberhergheim s'est tenue une cérémonie identique au cours de laquelle pour la Sainte-Barbe deux sapeurs-pompiers du SIVU de Niederentzen-Oberentzen ont été mis à l'honneur. Eric Hebding s'est vu remettre la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour 40 ans d'activité et Roland Bretz pour son courageux engagement lors d'un incendie à Oberentzen.

Le 11 novembre dans l'histoire

La première commémoration officielle de la victoire de 1914 est organisée le **14 juillet 1919** à Paris : le "*défilé de la victoire*" se déroule le jour de la fête nationale. Il est ouvert par le cortège impressionnant d'un millier de mutilés ayant perdu bras ou jambe, défigurés, aveugles. Un immense cénotaphe est dressé sous l'Arc de Triomphe avec l'inscription "*Aux Morts pour la Patrie".*

11 novembre 1920

Le 10 novembre 1920, la dépouille d'un soldat inconnu, choisi au cœur du champ de bataille mythique de Verdun est transféré à Paris. Le 11 au matin le cercueil est transféré sous l'Arc de Triomphe où le soldat inconnu est officiellement honoré. La tombe sera inaugurée en janvier 1921. Une plaque de bronze recouvre sa dépouille où est inscrit : "*Ici repose un soldat français mort pour la France (1914 – 1918*)"

11 novembre 1922

Sous la pression des associations de combattants, le 11 novembre devient un jour férié et chômé. Dès lors, des cérémonies officielles sont organisées chaque année par les combattants. Un rituel patriotique rassemble la population selon un véritable cérémonial : discours, drapeaux, fleurs, appel des morts, minute de silence…

11 novembre 1923

Pour la première fois est allumée la flamme du souvenir dont le foyer est placé sous l'Arc de Triomphe. Elle est symboliquement rallumée chaque soir.

11 novembre 1940

La France est occupée depuis juin 1940 et toute manifestation interdite. Des lycéens et des étudiants appellent à manifester le 11 novembre. Ces manifestations sont violemment réprimées. A Paris, elles sont dispersées par des tirs.

11 novembre 1944

L'heure de la libération a sonné : une cérémonie est organisée à Paris en présence de Winston Churchill, Premier Ministre britannique et de Charles de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire français.

11 novembre 1945

Les corps de quinze français morts pour la patrie – combattants, prisonniers, déportés, hommes et femmes- sont déposés au Mont Valérien.

Travaux

Entretien automnal

C'est une tradition pour la municipalité de procéder, la veille de la Toussaint, à l'entretien du cimetière communal. L'opération s'est déroulée au cours de l'après-midi du jeudi 30 octobre dernier par une équipe de bénévoles issus de la commune, de membres du conseil municipal et de deux exploitants agricoles pour l'évacuation des végétaux. Le travail a consisté à ratisser, puis ramasser les feuilles de marronniers tombées dans les allées du cimetière et quelque fois sur les tombes elles-mêmes. Les allées du cimetière et ses abords ont ainsi été nettoyés et balayés, en prévision du 1er novembre.

Après le cimetière, une équipe s'est attaquée au ramassage des très nombreuses feuilles qui jonchaient la cour de l'ancienne école, sur la place du monument aux morts et sur celle de l'église.

Merci à tous les bénévoles pour la participation à ces trois chantiers importants pour l'environnement et la sécurité de tous.

Opération déménagement de l'ancienne école

Plus d'une quarantaine de personnes dont parents, enseignants, aide-maternelles, élus et autres habitants bénévoles se sont retrouvés le 23 août pour participer au déménagement de matériel pédagogique, livres, jouets, mobilier de l'ancienne école vers la nouvelle structure pour une ouverture prévue le 2 septembre.

Quelques jours auparavant, les copieurs et les Tableaux Blancs Interactifs ont été transférés par les services spécialisés tandis que les tableaux ont été mis en place par les adjoints sous la houlette de Christophe Stocklé.

Sous l'œil vigilant du Maire, le toboggan faisant office d'évacuation de sécurité a été testé par Fanny Rochelle Mazo, notre architecte.

Opération concluante !

Travaux d'assèchement suite à l'inondation

Aspirer, racler pour évacuer l'eau dans la salle multi activités, les dégagements et la salle de restauration. Merci aux pompiers et aux bénévoles pour leur réactivité.

Plantation dans la cour de l'école

La commune en partenariat avec la Maison de la Nature du Vieux Canal à Hirtzfelden a mené jeudi 4 décembre une opération d'aménagement végétal dans la cour principale de l'école et à l'arrière du bâtiment avec la collaboration des élèves de CM1 et CM2. Ce chantier a été réalisé sous la direction de Sylvain Boesch chef de projet de la Maison de la Nature de Hirtzfelden, de Christian Werthe administrateur de cette structure écologique et des adjoints au maire dont Bernard Brendlé, Francis Babula et Hubert Antony. Plus d'une quarantaine d'enfants ont mis beaucoup de cœur à l'ouvrage dans ce projet visant à donner à cette cour d'école un espace végétal offrant au regard un équilibre visuel entre le revêtement macadamisé du préau et les plantations mises en place. Les élèves ont ainsi planté des arbustes comme un forsythia, un vibrunum, quelques bambous et dix sortes de pieds de vignes. Un deuxième atelier a été proposé pour les élèves consistant à assembler des nichoirs à oiseaux fournis en pièces détachées par la Maison de la nature, alors que d'autres scolaires ont procédé au remplissage d'un hôtel à insectes à l'aide de végétaux divers. L'hôtel sera installé dans la cour de l'école.

Photos Maryse WERTHE

Rénovation de l'ex local ASON

La salle de l'Ason a pris de nouvelles couleurs

La grande salle du stade a toujours arboré les couleurs de notre ancien club de football. Mais un retour sur les locations a révélé le fait que la couleur verte ne plaisait pas et pouvait même être un frein aux envies de louer l'endroit. Il a donc été décidé de repeindre les locaux afin de les mettre au goût du jour.

C'est l'entreprise "fil à plomb" qui a été sollicitée pour effectuer les travaux début décembre.

Tournée des Pères Noël

Fête des Aînés du 14 décembre

Service assuré par la chorale

Les doyens mis à l'honneur

Jean-Marie GUTLEBEN 83 ans et Marthe WEISS 90 ans

Du côté de la CCCHR

Conseil communautaire du 25 septembre

Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et communales (FPIC)

Pour Oberentzen, le montant du prélèvement s'élève à 10 825 € en 2025. La CCCHR prend en charge la moitié de cette dépense.

Tournée des Pères Noël

Le coût de cette tournée des Pères Noël s'élève à 2 674 € pour la CCCHR. La somme restante est prise en charge par les autres communes concernées.

Attribution d'un fonds de concours à Oberentzen

La CCCHR a institué un dispositif de fonds de concours permettant d'attribuer à ses communes membres une aide financière visant à soutenir la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.
A ce titre, le conseil communautaire attribue un fonds de concours d'un montant total de 99 541,24 € au titre des exercices de 2021 à 2025.

Conseil communautaire du 4 décembre 2025

Le président rend compte des décisions en vertu de sa délégation de compétences accordée en 2020.

Concernant Oberentzen :

Travaux de restauration des bâtiments modulaires[1] ayant hébergé le périscolaire	18 803,61 €
Groupe scolaire et périscolaire lot serrurerie - Boehrer	10 262,00 €
Groupe scolaire et périscolaire lot échafaudage - Technicechaf	6 849,00 €
Groupe scolaire et périscolaire lot revêtement de sols - Multisols	2 195,00 €
Groupe scolaire et périscolaire lot couverture et bardage - Schoenenberger	2 098, 04 €

(1) Ces bâtiments abriteront la crèche de Niederentzen durant les travaux de réhabilitation

Admission en non-valeur

Le service comptable de Guebwiller informe qu'il ne peut procéder au recouvrement des titres de paiement des ordures ménagères pour un montant de 20 070,44 €.

Réhabilitation du multi-accueil Coquelibulle à Niederentzen

Inauguré en 2007, le bâtiment est endommagé structurellement et des problèmes d'infiltration ont été constatés au niveau de la toiture.
L'enveloppe prévisionnelle de la réhabilitation est estimée à 1 117 866,07 €. Le plan de financement prévoit une participation de la CCCHR de 294 292,86 €.

Redevance incitative au 1er janvier 2026

La redevance incitative des ordures ménagères pour l'année 2026 sera diminuée de 10 € par foyer après une baisse de 5 € en 2025.
Cf. Le Mag CCCHR n°5

Convention de mise à disposition de locaux

Depuis le 1er septembre 2025, le nouveau groupe scolaire d'Oberentzen a ouvert ses portes. Il convient maintenant de formaliser l'utilisation des locaux par une convention de mise à disposition entre le locataire, le Centre Haut-Rhin, et le propriétaire, la commune d'Oberentzen. Le conseil autorise le Président à signer la convention qui précise les conditions et les modalités de mise à disposition.

Bienvenue sur PanneauPocket !

BRAVO… Pour OBERENTZEN les publications ont déjà été vues 29702 fois depuis le 01 juillet 2023.Vous êtes actuellement 277 personnes à avoir « OBERENTZEN » en favori pour consulter les informations communales et 91 à avoir « OBERENTZEN » en super favori pour être averti à chaque alerte ou info. Pour les autres n'hésitez pas à …

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre collectivité** ou **le code postal** et cliquez sur le ♥ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos **favoris**.

Vous pouvez ajouter des communes voisines, ou d'autres collectivités dans toute la France.

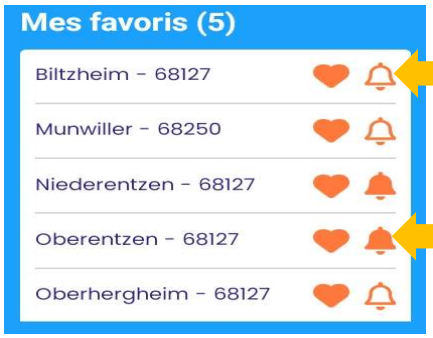

Favori
(Vous pouvez consulter les alertes ou infos)

Super favori
(Vous êtes immédiatement averti à chaque alerte ou info)

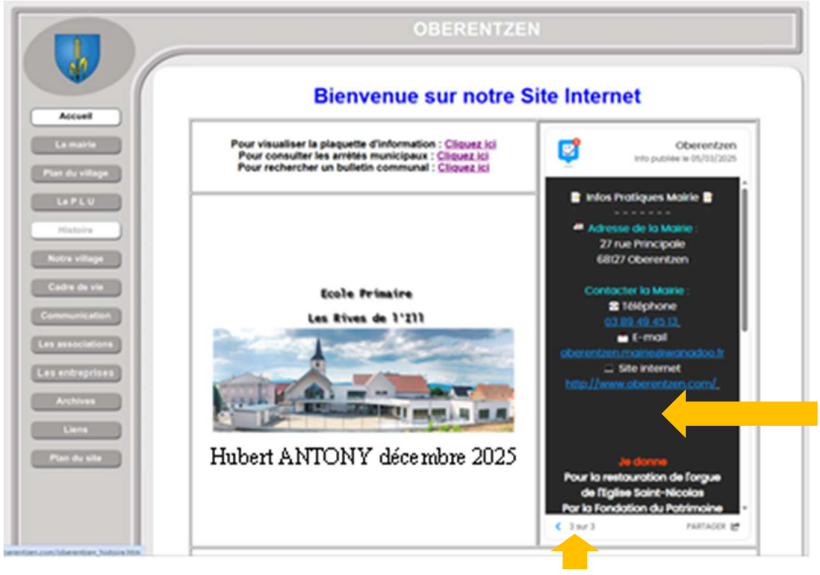

Vous ne voulez pas installer l'application, vous pouvez néanmoins accéder directement aux nouvelles sur la page d'accueil du Site Internet de la Commune.

Cliquez sur les images ou documents pour agrandissement. Cliquez sur les liens pour accéder aux informations.

Cliquez sur la flèche gauche ou droite pour faire défiler les différentes publications.